

la Revue parlementaire

fondée en 1905

DOSSIER SPECIAL



**QUEL AVENIR POUR
NOTRE SYSTEME
DE SANTÉ ?**

“Etre pionnier dans la télémédecine”



Quels sont les différents apports du numérique sur le parcours de soin du patient ?

L'e-santé favorise un égal accès de tous à des soins de qualité. Ce n'est pas une formule, mais une réalité, dont de nombreux Bourguignons profitent déjà. La région par exemple, est pionnière et exemplaire dans la prise en charge des AVC grâce à la télémédecine. Le projet télé-AVC per-

met aujourd'hui à 12 centres hospitaliers de la région (pour un objectif de 19 à terme) de traiter ces hyper-urgences que constituent les accidents vasculaires cérébraux en liaison avec l'unité de soins intensifs spécialisée du CHU de Dijon.

Vous proposez plusieurs « bouquets de services » sur le territoire ? Quels sont-ils ?

Le projet s'intitule E-TICSS pour « e- territoire innovant coordonné santé social ». Sa mise en œuvre opérationnelle est confiée au GCS e-Santé Bourgogne en lien avec l'Agence Régionale de Santé. Il vise une meilleure coordination des professionnels qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, du champ sanitaire ou médico-social. Le projet proposera

effectivement des bouquets de service définis sur la base des besoins remontés du terrain. Ces bouquets intéressent plus particulièrement la relation médecine de ville-hôpital (suivi du patient après son hospitalisation...), ou la coordination au domicile (portail patients). Les outils pourront être des annuaires, des systèmes de messagerie sécurisée, de téléconférence, de télésurveillance...

Votre projet est soutenu par le Gouvernement dans le cadre des investissements d'avenir (Territoire de Soins Numérique). Qu'est-ce qui a fait la force de votre candidature ?

TSN c'est une vision, celle d'une médecine de ville connectée avec l'hôpital, celle d'un généraliste au cœur de la prise en charge, celle d'un suivi du patient au plus près. TSN s'ancre sur un territoire, le nord de la Saône et Loire (plus de 350 000 habitants) qui se caractérise par des soins de premier recours où l'exercice coordonné s'est beaucoup développé (dix maisons de santé pluri-professionnelles sont installées), où une communauté hospitalière est en cours de constitution entre trois établissements : Autun, Chalon-sur-Saône, et Montceau-les-Mines. Bref, où une dynamique collective est enclenchée, ce qui a sans doute contribué à la force de notre candidature. ■